

Chers parents,

Votre enfant est inscrit ou réinscrit au collège Saint-Joseph pour l'année scolaire 2026-2027 : nous vous remercions avant tout de votre confiance, et vous invitons à prendre en compte dès à présent quelques informations pratiques pour la prochaine rentrée.

RENTREE DES ÉLÈVES

- Classes de 6^e : mardi 1^{er} septembre

Le collège ouvrira dès 7h30, avec un accueil et une présentation générale par l'équipe éducative prévus à 8h45 : objectifs de l'année et différents détails pratiques (accès EcoleDirecte, lien avec la vie scolaire et résultats, parents correspondants...) avant un temps convivial dans la cour de récréation (jusqu'à environ 11h).

Vous êtes donc vivement invités à accompagner votre enfant lors de cette matinée, selon vos possibilités.

- Classes de 5^e, 4^e et 3^e : mercredi 2 septembre, à 8h15

Appel par classe et début des cours. Les élèves retrouveront leur professeur principal dans la journée pour des points plus spécifiques.

Une réunion de présentation est prévue avec le professeur principal de chaque classe le vendredi 11 septembre, à partir de 17h, au lycée Saint-Jean.

⚠ Point APEL suite circulaire

- Internat : tous les élèves internes seront accueillis mardi 1^{er} septembre à l'école Immaculée Conception (21, rue Saint Gervais), entre 17h et 19h (si vous privilégiez une arrivée le mercredi matin seulement, nous vous invitons à nous le signaler pour des raisons logistiques) ;

⚠ Point internat suite circulaire

HORAIRES DES COURS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h45 - 9h35	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10
9h35 - 10h25	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05
10h40 - 11h30	10h25 - 11h20	10h20 - 11h15	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20
11h30 - 12h20	11h20 - 12h15	11h15 - 12h10	11h20 - 12h15	11h20 - 12h15
PAUSE DÉJEUNER				
13h55 - 14h50	13h55 - 14h50		13h55 - 14h50	13h30 - 14h20
14h50 - 15h45	14h50 - 15h45		14h50 - 15h45	14h20 - 15h10
16h - 16h50	16h - 16h50		16h - 16h50	15h20 - 16h10

CALENDRIER

- Jeudi 3 septembre (matinée) : photographies de classe et individuelles
- Jeudi 17 septembre : messe de rentrée, collège et lycée
- Entre le 14 et 18 septembre : évaluations nationales de 6^e, de 5^e et de 4^e
- Du 23 au 25 septembre : Séjour d'intégration des élèves de 6^e

Des informations seront communiquées dès la rentrée, pour un projet aux alentours de Foix, dont le budget par élève sera entre 200€ et 220€.

- Lundi 12 et mardi 13 octobre : premières réunions parents-professeurs, de 17h à 20h (les dates par classe seront confirmées à la rentrée)
- Vacances de Toussaint : du samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre

Un voyage en Grèce, proposé au lycée, sera ouvert aux élèves de 3^e, avec une priorité donnée aux élèves latinistes. Il est prévu au mois de février 2027, pour un coût se situant autour de 750€. Des confirmations seront données en début d'année scolaire, mais le coût important du séjour nous invite à une information communiquée au plus tôt pour anticiper une participation éventuelle.

FOURNITURES SCOLAIRES - MANUELS

Un colis de fournitures sera remis à tous les élèves le jour de la rentrée (9 ou 10 cahiers polypros, 1 cahier TP, copies simples et doubles, matériel d'arts plastiques), facturé 20€.

Fournitures complémentaires à prévoir :

- Cahier de brouillon, chemise pour ranger les devoirs, dictionnaire, livret de grammaire et de conjugaison (type Bescherelle), 1 pochette de crayons de couleur, 1 porte-vues ou 1 classeur souple dos 3 cm avec pochettes et intercalaires (à suivre sur le collège - parcours éducatifs)
- Trousse et son contenu : 1 stylo encre avec cartouches, 1 effaceur, 1 bâton de colle ; 1 paire de ciseaux à bout rond ; 4 stylos de couleur bleue, noire, verte et rouge ; 4 feutres fins de couleur bleue, noire, verte et rouge, 1 feutre effaçable pour ardoise, 1 surligneur, 1 souris correcteur (pas de blanc correcteur liquide), 1 crayon à papier type porte-mines avec recharges, 1 gomme, 1 règle graduée, 1 compas
- Paire d'écouteurs avec prise mini-jack ; Clé USB 4Go
- Matériel de géométrie (équerre, rapporteur) et calculatrice collège
- 1 agenda
- Des cahiers d'activité pourront être demandés par les enseignants en début d'année scolaire, qui vous seront alors directement facturés. Une grande vigilance a été demandée à l'équipe autour de ces demandes, pour qu'elles correspondent à des besoins précis, afin d'en limiter le coût. En lettres, ces cahiers d'activité ne seront pas demandés pour favoriser un achat des œuvres intégrales étudiées pendant l'année, qui ne sont parfois pas achetées par les familles. Afin que tous les élèves puissent travailler dans les mêmes conditions et avec la même édition des œuvres, un sondage sera proposé dès la rentrée. Il permettra d'identifier les besoins de chacun et de commander le nombre d'exemplaires nécessaire, avec une facturation uniquement aux familles concernées.

A la rentrée nous remettrons les manuels scolaires à vos enfants après présentation d'un chèque de caution de 50 € à l'ordre de « OGEF Saint-Joseph Lectoure-Fleurance caution livres ». Il vous sera rendu en fin d'année à la suite du retour des livres. Ces manuels, qui appartiennent à l'établissement, sont prêtés pour un an. Ils doivent être couverts rapidement et vos enfants doivent en prendre soin.

LECTURES ESTIVALES

Les professeurs de français proposent aux élèves un plaisir de lecture estival ! Par classe, vous trouverez dans un document joint une bibliographie dans laquelle vos enfants sont invités à choisir au moins trois livres à lire, avec un compte-rendu souhaité.

CASIERS

Des casiers de rangement seront présents dans les classes de 6^e, et organisés en début d'année avec leur professeur principal, de façon à éviter de transporter toutes leurs affaires tous les jours. Mis en place depuis deux ans, des casiers métalliques resteront disponibles gratuitement dans les couloirs et sous le préau, pour les élèves des classes de 5^e, 4^e et 3^e qui en feront la demande. Il conviendra alors de prévoir 1 cadenas avec 2 clés (une pour l'élève, la deuxième sous enveloppe avec le nom de l'élève inscrit dessus).

TRANSPORT SCOLAIRE

- Ramassage scolaire (transport du Conseil Départemental) :

Les demandes de carte de transport doivent être réalisées par internet, sur le site suivant, avant le 31 juillet : <https://lio.laregion.fr/inscription-transport-scolaire-2026>

Attention, il n'y a pas de renouvellement automatique, et la gratuité n'est pas garantie (si ayant droit) passé cette date limite. Si vous avez un problème pour obtenir un titre de transport, veuillez nous en informer aussitôt. En début d'année les élèves sont acceptés dans les cars même s'ils n'ont pas encore reçu leur carte.

Les élèves qui utilisent le service de ramassage doivent prendre obligatoirement les navettes entre le collège Saint-Joseph et la cité scolaire Maréchal Lannes.

- Transport Toulouse-Lectoure : Il fonctionnera à compter du vendredi 4 septembre suivant (cf. circulaire jointe, retour à assurer pour le 28 août au plus tard).

Le mercredi, le transport scolaire fonctionne après le repas.

ORGANISATION DES CLASSES

Les classes sont constituées dès le début de l'année. Cependant, durant le premier mois, au vu des premières évaluations ou des différentes options, de légères modifications peuvent être apportées.

Nous aurons 2 classes de 6^e, 1 classe de 5^e, 2 classes de 4^e et 2 classes de 3^e.

LATIN - CLASSE DE 5^e

Les élèves entrant en classe de 5^e ont la possibilité de choisir l'option Latin. C'est une nouvelle matière et donc un investissement personnel supplémentaire qui sera demandé à votre enfant. L'intérêt du latin est bien sûr linguistique et culturel, le français étant une langue latine. Il permet aussi de développer ses capacités d'analyse, de rigueur et de travail. Les notes obtenues entrent dans le calcul de la moyenne générale.

Après une année de découverte, les élèves pourront s'engager à suivre l'option en classe de 4^e et 3^e. Cette option, au même titre que le chant choral, permet d'apporter des points supplémentaires pour l'obtention du DNB.

STAGE EN ENTREPRISE - CLASSE DE 3^e

Tout élève en classe de 3^e doit effectuer un stage au cours de son année scolaire. Celui-ci est prévu du lundi 7 au vendredi 11 décembre 2026. Aussi, dans un souci d'organisation, nous vous invitons à profiter des vacances pour trouver une structure d'accueil. Une convention sera à établir, ces détails vous seront précisés à la rentrée.

SITE INTERNET DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE

Il présente différentes informations et actualités, également présentes sur nos réseaux, ainsi que les liens pour accéder à différents services tels EcoleDirecte, et permet de nous contacter.

VIE SCOLAIRE

- **Contact vie scolaire :** viescolaire@saintjosephlectoure.com
- **Carnet de liaison**
Il sera distribué à chaque élève à la rentrée et devra être présenté à tout moment à la demande des adultes membres de la communauté éducative. **L'essentiel de nos échanges se fait par EcoleDirecte**, par courriel ou par téléphone et ces communications directes sont à privilégier pour les questions de vie scolaire. Le carnet permet de réaliser un suivi plus précis de l'élève (travail et comportement).
- **Règlement intérieur**
Il est accessible sur le site du collège et inséré dans le carnet de liaison. L'élève et ses parents doivent en prendre connaissance et le signer en début d'année. Le travail mené en fin d'année en journée pédagogique nous conduira à une vigilance renforcée quant à certaines exigences de présentation et de soin, en même temps qu'une attitude positive face au travail.
- **Absences - Sorties du mercredi**
Lorsque votre enfant est absent, il est impératif de prévenir par courrier, courriel ou téléphone, le matin même avant 9h. A son retour, un justificatif pourra être demandé par la vie scolaire. Une carte précisant le régime de sortie des élèves leur sera remise en début d'année, et une copie sera portée sur la couverture du carnet de liaison. Pour les pensionnaires, les sorties du mercredi au départ de l'établissement ne seront autorisées que pour retourner chez les parents. En conséquence, il ne sera pas donné d'autorisation de sortie pour se rendre chez un camarade ces jours-là.
- **Téléphone**
Nous n'acceptons pas l'utilisation de téléphone portable dans l'enceinte du collège. Tout appareil trouvé sera confisqué. Il sera restitué aux parents selon les conditions définies par le règlement intérieur. La même règle s'applique à tous les appareils permettant de visionner des films ou d'enregistrer des images. Les internes doivent confier leur téléphone au surveillant le lundi matin et le récupérer le vendredi soir. Un créneau horaire est néanmoins dégagé le mercredi afin que les internes puissent utiliser leur portable. Les externes et demi-pensionnaires peuvent déposer leur portable à la vie scolaire pour la journée.

- **Tenue**

Nous rappelons que nous demandons à vos enfants de venir au collège dans une tenue correcte, ni négligée, ni provocante. Un vêtement de prêt (polo de l'établissement) sera proposé aux élèves le cas échéant. Les tenues de sport sont à réserver à la pratique de l'EPS.

- **Affaires personnelles**

Chacun doit veiller à respecter ses affaires ainsi que celles de ses camarades. Au cours de l'année de nombreux vêtements sont récupérés et stockés, nous vous recommandons de marquer les vêtements de vos enfants ainsi que les cartables et sacs de sport. Les élèves ne doivent pas posséder d'objets de valeur ou de somme d'argent, l'établissement ne peut être tenu comme responsable en cas de disparition.

MAÎTRISE SAINT-JOSEPH

Le groupe des maîtrisiens sera reconduit, l'organisation des répétitions sur le temps scolaire sera précisée à la rentrée aux élèves concernés, avec des essais de voix.

APEL SAINT-JOSEPH

Les parents engagés au sein de l'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) proposeront différents temps forts dès le début de l'année scolaire. Un repas sera organisé sur le lycée Saint-Jean, après les réunions prévues pour les différents niveaux de classe, le vendredi 11 septembre, pour un moment convivial qui sera aussi l'occasion de mieux se connaître.



L'établissement a besoin de parents qui s'impliquent, vous serez les bienvenus. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association : stjoseph.lecture@apel32.fr. L'association dispose d'un espace HelloAsso sur lequel vous retrouverez rapidement les propositions de vente aux couleurs de l'établissement - QR code ci-contre

<https://www.helloasso.com/associations/apel-st-joseph-lecture>

PASTORALE ET VIE CHRÉTIENNE

Une heure de culture religieuse par semaine est animée par des professeurs ou éducateurs volontaires. Celle-ci, respectueuse des convictions de chacun, est programmée pendant le temps scolaire, tous les élèves y participent. En classe de 5^e, un groupe d'élèves pourra préparer l'étape de la profession de foi, et en classe de 3^e le sacrement de la Confirmation. Chaque année des élèves nous sollicitent pour des préparations aux sacrements du Baptême et de l'Eucharistie : nous veillerons alors à les accompagner, en lien avec les paroisses. Le cas échéant, nous vous invitons à nous en faire part dès que possible.

Les célébrations eucharistiques sont proposées à tous les élèves, si vous souhaitez que votre enfant n'y participe pas, nous vous inviterons à nous le signaler avant la célébration. D'autres temps en lien avec le calendrier liturgique seront aussi organisés pour les élèves volontaires tout au long de l'année : temps de prière, soirées, actions caritatives, retraites...

SECRÉTARIAT-ADMINISTRATION

- **Inscriptions**

Certaines pièces pourront vous être demandées en début d'année pour compléter votre dossier. Pour les nouveaux élèves, les livrets sont le plus souvent directement joints par les établissements d'origine.

- **Bourses**

Elles sont à la charge du Ministère de l'Education Nationale, et sont attribuées en fonction des ressources des familles. Les demandes sont à renouveler chaque année. Le lien suivant permet de faire une simulation de ses droits : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Des informations spécifiques seront transmises en début d'année scolaire, rappelant les dates à respecter dans la constitution du dossier.

- **Assurance scolaire**

Nous avons souscrit un contrat global « responsabilité civile et individuelle accident » pour tous nos élèves. Cette garantie peut faire double emploi avec vos propres assurances en ce qui concerne vos enfants, mais son champ d'application très large est une sécurité pour nous.

En cas d'accident, nous ferons automatiquement une déclaration à la « Mutuelle Saint-Christophe » et celle-ci viendra compléter la prise en charge de vos contrats si besoin.

RESTAURATION SCOLAIRE

La société API continuera d'accompagner nos repas. Nous restons vigilants sur le suivi qualitatif et quantitatif, et nous serons en lien avec l'APEL à cet effet, pour en particulier compléter notre commission de restauration.

RÉSULTATS DNB

39 élèves reçus sur 43 présentés

91 % de réussite

85 % de mentions : 3 TB avec les félicitations du jury - 7 TB - 8 B - 15 AB.

Félicitations à nos élèves pour ces très bons résultats !

INTERNAT

L'accueil des élèves sera donc organisé la veille de la rentrée du mercredi. Pour les élèves de 6^e, un contact sera pris avec les familles à la fin du mois d'août, avant la reprise. Compte tenu de nos effectifs, nous avons prévu d'installer les jeunes filles au second étage, et les garçons au premier. Vous trouverez également joint à ce message le trousseau demandé pour les internes.

ÉTUDE SURVEILLÉE

Entre 17h30 et 18h30, le service d'étude surveillée restera proposé à l'ensemble des élèves, les élèves demi-pensionnaires et externes ont ainsi la possibilité de trouver un temps de travail encadré en fin de journée.

Tous ces points vous seront à nouveau détaillés à la rentrée, et nous vous souhaitons d'ici là un très bel été.

Au nom de toute l'équipe du collège Saint-Joseph, soyez assurés de nos sentiments respectueux et dévoués auprès de vos enfants.

Guillaume COURNET
Chef d'établissement

ÉCONOMAT - RÈGLEMENT

RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Si vous avez choisi ce mode de règlement, vous recevrez des factures trimestrielles. Échéances réparties sur 10 mois de septembre à juin.

RÈGLEMENT DIRECT (chèques - espèces)

Vous recevez une première facture avec un échéancier au mois d'août.

Nous vous rappelons qu'il est possible de régler le trimestre en 2 ou 3 fois, et que nous restons à votre disposition pour accompagner toute difficulté éventuelle.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'économat.

(05.62.68.02.13 ou compta@ensemble-saintjoseph.com : Madame Terrien)

*L'école poursuit ses travaux d'aménagement et de rénovation.
Vous pouvez nous aider par des dons et profiter du cadre fiscal offert
par la Fondation Saint-Matthieu Gers*

<https://don.fondation-st-matthieu.org/soutenir-fsm-gers>

